

COMPTE RENDU DU DEUXIEME CONSEIL D'ECOLE Mardi 7 février 2017 à l'école du Woerthel

- Personnes présentes :

Mme Céline HERDLY-GOERIG, directrice et maîtresse de la salle 2 (monolingue)

Melle Marie-Ange GRAMFORT, maîtresse de la salle 1 (bilingue)

Mme Nathalie THIEFAINE, déléguée de parents de la salle 1

Mme Jenny HALLER, déléguée de parents de la salle 2

Mme Angélique GOSSARD, déléguée de parents de la salle 2

Mme Agnès MACHWATE, commission scolaire

- Personnes excusées :

Mme Myriam STENGER, première adjointe au maire

Mme Valentine DUBOST, déléguée de parents de la salle 2

Mr le maire, Patrick DEPYL

1. Approbation du compte-rendu du premier conseil d'école.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Bilan des différents exercices PPMS

Un **exercice d'évacuation incendie** a été mis en place le 3 février 2017 durant la matinée. Pour ce deuxième exercice, les élèves n'étaient pas prévenus. Les élèves ont tout de suite repéré l'alarme et l'évacuation s'est bien passée.

Le deuxième **exercice PPMS** est programmé pour la semaine du 27 février.

Nous effectuerons le dernier exercice incendie et le dernier exercice PPMS durant la dernière période scolaire, à savoir en mai-juin.

3. Bilan des travaux menés et à prévoir

Nous remercions la mairie qui a fait procéder :

- A la réparation de la fermeture de **la porte d'entrée**.
- A la réparation de **mobilier défectueux** (vis au niveau de certaines tables et chaises...)
- A l'installation dans les salles de classe 1 et 2 de **ciel de lit** dans l'espace bibliothèque.

Le service technique réfléchit actuellement à une solution pour **boucher les espaces autour des arbres** dans la cour, afin que les enfants ne puissent plus se promener dans la terre durant la récréation. Un gazon artificiel ou un grillage sont envisagés.

Comme annoncé lors du premier conseil d'école, la mairie prévoit un **chantier de réaménagement de l'école du Woerthel** sur 3 ans. Le projet pour l'année 2017 concernera principalement l'extérieur du bâtiment (isolation, réfection de la toiture...). Les travaux se dérouleront durant les vacances

scolaires. Le conseil d'école rappelle l'importance de rehausser le portail et la clôture et la priorité à donner à la réfection des sanitaires.

4. Le projet d'école : 1^{er} bilan des actions menées et calendrier des actions à venir

Voici les actions menées dans les différents axes de notre projet d'école :

1. « Développer la coopération en amenant l'enfant à partager des tâches et à prendre des initiatives et des responsabilités au sein du groupe ».

Depuis la rentrée, nous proposons quotidiennement des « espaces d'apprentissage » dans les différents domaines d'activités. Nous les avons faits évoluer et nous les avons modifiés au fur et à mesure du déroulement de l'année scolaire :

- En LANGAGE écrit et oral nous avons mis en place un espace écriture, un espace cuisine, un espace marionnette et déguisement.
- Dans le domaine de la STRUCTURATION de la PENSEE nous avons proposé aux élèves des jeux de société autour des nombres, des formes, des couleurs, de la manipulation de matériel permettant de découvrir les algorithmes, les formes et les couleurs
- Pour EXPLORER LE MONDE nous avons mis en place un espace découpage, un espace manipulation avec un bac à graines, des jeux de construction et un espace pâte à modeler.
- Les ACTIVITES ARTISTIQUES sont présentes dans les espaces coloriages et dessins libres ou suivis.

Afin de permettre à chaque élève de profiter pleinement de cette nouvelle organisation, le conseil d'école décide la mise en place d'un cahier de retard. Chaque famille arrivant après les heures d'accueil de l'école (8h-8h25), devra signer le cahier placé dans la classe de la directrice. Nous espérons ainsi faire diminuer ce phénomène, préjudiciable à l'ensemble de l'organisation de l'école.

2. « Développer l'attention, la concentration afin de rendre l'élève capable de réaliser une tâche individuelle ou collective » :

Les élèves bénéficient de temps de décroisement les mercredis matins qui permettent de proposer des jeux d'écoute et des jeux collectifs.

3. « Développer la prise de parole et l'acquisition d'une bonne maîtrise du langage oral pour aller vers les premières productions écrites » :

Afin de réaménager notre bibliothèque en classant les livres, nous avons visité la bibliothèque de La Wantzenau au mois de décembre et la bibliothèque de La Robertsau au mois de janvier. Cela a permis aux élèves d'appréhender différents rangements de livres.

D'autres actions ont également été menées ou sont à venir :

Le 8 décembre, la municipalité a offert un spectacle de Noël intitulé « Le royaume des couleurs » ainsi qu'un goûter aux enfants. Les élèves ont beaucoup apprécié la magie du spectacle et nous remercions la municipalité.

Le **gouter de Noël** s'est déroulé dans la salle de motricité comme l'an passé et a permis de réunir parents, enfants et enseignants. Nous remercions tous ceux qui ont participé à la réalisation de cette fête, ainsi que Mr le maire, qui nous a honorés de sa présence.

Pour **carnaval** nous organisons cette année une matinée bricolage à laquelle sont conviés les parents qui le souhaitent ainsi qu'un gouter les 9 et 10 février.

Jeudi 2 février, un spectacle de bilingue « **Monsieur Wolf et Madame Katz** » a été présenté au sein de l'école. Le deuxième spectacle « **allo docteur Mouse** » de Guy Ohayon aura lieu le 16 mai.

Le **cycle babygym** se déroulera les mardis matins pour la classe monolingue et les jeudis matins pour la classe bilingue. Nous remercions tous les adultes qui nous accompagneront ainsi que la mairie pour son financement et l'équipe de Go babygym, qui propose un cycle spécifique, qui découle du programme de l'école maternelle.

Le **photographe** passera dans l'école le **12 mai** au matin. Il s'agit du même prestataire que l'an passé, les familles étant satisfaites de l'offre proposée.

Comme l'an passé, **les mini-olympiades** auront lieu avec l'école maternelle du centre. La date sera fixée très prochainement.

Une sortie au **parc de Sainte Croix** est programmée le **lundi 3 juillet**. Les places dans le bus étant limitées, nous ne pourrions prendre que le nombre légal d'accompagnateurs. Comme les années précédentes, un tirage au sort sera effectué parmi les personnes souhaitant venir et n'ayant jamais accompagné aux sorties de fin d'année.

4. La fête de fin d'année.

Suite au premier conseil d'école, un sondage avait été diffusé, concernant l'organisation de la fête. A la grande majorité, les familles préfèrent une organisation le samedi matin. (24 voix pour le samedi, 12 voix pour le lundi et 14 voix sans préférence)

Comme l'an passé, **un repas avec des tartes flambées et des grillades** sera proposé après le **spectacle des enfants**. Nous aurons à nouveau besoin de l'aide de tous, pour que la fête soit réussie et qu'elle demeure un souvenir inoubliable pour les enfants.

Pour le repas, nous ferons une **prévente fin mai**, afin d'estimer au mieux les quantités. Les achats se feront en fonction des commandes, il est donc important de réserver votre repas. Les formules proposées en prévente restent inchangées :

- **Forfait adulte à 7€** comprenant : une salade, une grillade avec pain, un gâteau et un café.
- **Forfait enfant à 5€** comprenant : une salade, une grillade avec pain et un gâteau.
- Gâteaux, boisson non alcoolisées et café seront proposés à 1€ l'unité
- Le verre de bière sera proposé à 2€.

De l'eau a été mise à disposition en libre-service durant la journée. Nous avons sollicité les parents d'élèves pour **la confection de gâteaux et de salades**. Cela sera reconduit cette année

La **tarte flambée** ne sera pas incluse dans un menu mais proposée au tarif de **4€**. Nous devrions disposer d'un minimum de 3 fours à tarte flambée.

Cette année, nous ne louerons pas de jeux à la maison des jeux, mais utiliserons les jeux de l'école, afin de réduire le coût.

6 .Divers

Suite à quelques retours faits aux délégués de parents d'élèves, nous avons évoqué l'ambiance de travail et l'effectif de la classe bilingue. La directrice rappelle que le nombre d'élève correspond à l'effectif que l'on trouve dans les autres établissements. L'enseignante de la classe affirme, que bien que le début d'année fut difficile, de **nombreuses mesures** furent prises en conseil des maîtres, afin

de trouver un climat serein et propice aux apprentissages. Ainsi l'emploi du temps a été modifié, les temps d'ateliers se font dans différents espaces, les groupes de travail ont été modifiés. De son avis, ainsi que de celui de la directrice, ces **mesures ont porté leurs fruits** et l'ambiance de la classe est à présent propice aux apprentissages. Cependant, l'enseignante est consciente que les parents ne peuvent être témoin de ces changements, car ne voient leurs enfants qu'au moment de l'accueil. Or s'il s'agit d'un moment riche en échanges et en jeux, il est aussi bruyant. C'est pourquoi, Madame Gramfort propose d'animer une **séance d'atelier directement à 8h le mardi 7 mars**, afin que les parents puissent assister à une organisation différente et être rassurés, quant à l'ambiance qui règne dans la classe.

Le Conseil a débuté à 19h et a pris fin vers 21h.

Compte rendu rédigé par Céline Herdly et approuvé par l'équipe éducative et les délégués de parents.